



Je vis avec mes deux petites filles dans une maison insalubre

Par **touny07**, le **14/04/2008** à **16:51**

BONJOUR ! voila cela fait 2 ans que je suis locataire d'une maison ! avec beaucoup d'insalubritées tel que prises electrique defectueuses ,fuites importante d'eau qui m'oblige a ouvrir et eteindre sans arret le compteur afin de minimiser les degats , prise electrique qui baigne dans l'eau importante tache d'humidité un peu partout dans la maison (champignons ,auréole jaunatre)et maintenant cela fait un bon mois que je suis sans eaux chaudes car mon chauffe-eau vieux de plus de quinze ans et en panne ! apres avoir envoyer une lettre en recommander a ma proprietaire je sui toujours a se jour sans nouvelles,j'ai fait appel a un huissier qui pour la somme de 376euro a dresser un procès verbal ,maintenant je dois prendre rendez vous aupres d'un avocat ! mais en attendant je suis sans eaux chaudes avec mes filles que dois-je faire pour pouvoir ameliorer le dossier au plus vite car cela devien vraiment invivable !!

merci par avance de votre conseil!!!

Cdt